

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**CONSEIL STRATEGIQUE EN COMMUNICATION ET
PLAN MEDIAS, CREATION GRAPHIQUE,
CONCEPTION ET REALISATION D'OUTILS
DE COMMUNICATION**

NOTIFIE LE

15 décembre 2023

GARD TOURISME
Agence de Développement et de Réservation
Touristiques du Gard

13, rue Raymond Marc
30.000 Nîmes
FRANCE

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales	4
3.1 Objet – prestations de conseil en communication.....	4
3.2 Mandat.....	5
4 - Prix.....	5
5 - Durée de l'accord-cadre	6
6 - Paiement	6
7 - Avance	6
8 - Nomenclature(s)	6
9 - Signature.....	7
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS	9

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : GARD TOURISME

Habilitation à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : GARD TOURISME

Ordonnateur : Madame la Présidente de GARD TOURISME

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des Clauses Particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M
Agissant en qualité de

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire

engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale
.....
Adresse
.....
Courriel
Numéro de téléphone
Numéro de SIRET
Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

Le mandataire (Candidat groupé),

M
Agissant en qualité de

désigné mandataire :

(1) Date et signature originales

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale

Adresse

Courriel ¹

Numéro de téléphone

Numéro de SIRET

Code APE

Numéro de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement désignés dans l'annexe ci-jointe ², sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 Objet – prestations de conseil en communication

Le présent Acte d'Engagement concerne :

La réalisation de prestations de conseil stratégiques en matière de communication, de plan médias, de création graphique, de conception et réalisation d'outils de communication.

Description des prestations :

- Conseil stratégique, conception et services associés pour la création d'une campagne de communication cross médias.
- Création et exécution graphique de supports de communication pour les besoins de la campagne.
- Conseil stratégie médias, Médiaplanning, Achat d'espace

a) Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

b) Forme du contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

(1) Date et signature originales

3.2 Mandat

Dans le cadre du présent accord-cadre relatif à des prestations de mandat pour l'achat d'espaces publicitaires sur tout support pour le compte de GARD TOURISME, ce dernier confie au mandataire qui l'accepte les missions suivantes :

- la négociation, l'achat d'espaces publicitaires, la réservation d'espaces, le suivi des commandes
- la gestion et le contrôle de la facturation.

Conformément à la loi n°93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques :

Le présent accord-cadre fixe les conditions de la rémunération du mandataire en détaillant les diverses prestations qui seront effectuées et le montant de leur rémunération respective.

Tout rabais ou avantage tarifaire de quelque nature que ce soit accordé par le vendeur devra figurer sur la facture délivrée à Gard Tourisme.

Même si les achats d'espace publicitaire ne sont pas payés directement par Gard Tourisme au vendeur, la facture est communiquée directement par ce dernier à Gard Tourisme.

Le titulaire ne peut recevoir d'autre paiement que celui qui lui est versé par Gard Tourisme pour la rémunération de l'exercice de son mandat, ni aucune rémunération ou avantage quelconque de la part du vendeur d'espace publicitaire.

Le titulaire et le vendeur rendent compte à Gard Tourisme dans le mois qui suit la diffusion du message publicitaire des conditions dans lesquelles les prestations ont été effectuées. En cas de modification devant intervenir dans les conditions de diffusion du message publicitaire, le titulaire et le vendeur avertissent l'annonceur et recueille son accord sur les changements prévus. Ils lui rendent compte des modifications intervenues.

Le titulaire doit indiquer dans ses conditions générales de vente les liens financiers qu'il entretient ou que son groupe entretient avec des vendeurs, en précisant le montant de ces participations. Pendant la durée de l'accord-cadre, ce document sera actualisé après chaque modification ou chaque nouvelle constitution de lien financier.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Pour la mission d'achat d'espaces de ce marché, l'annonceur versera au mandataire une rémunération en pourcentage appliquée au montant de l'achat d'espace conformément au bordereau de prix.

Le mandataire ne peut recevoir d'autres paiements que celui qui lui est versé par son mandant ni aucune rémunération ou avantage quelconque de la part du vendeur.

Les factures d'achat d'espaces seront réglées par le titulaire du marché. Un original de la facture devra, en même temps être communiqué à GARD TOURISME.

(1) Date et signature originales

Le montant des prestations pour la période de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum HT	Maximum TTC
105 000,00 €	126 000,00 €

Gard Tourisme est une association non assujettie à la TVA

En cas de besoins nouveaux se rapportant à une prestation non référencée au bordereau des prix, il pourra être demandé un devis et soumis à acceptation du pouvoir adjudicateur. Les prestations non prévues au BPU seront réglées par application des prix proposés par le publicitaire après accord préalable de Gard Tourisme.

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCP.

6 - Paiement

GARD TOURISME se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

- Ouvert au nom de :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : _____ Code guichet : _____ N° de compte : _____ Clé RIB : ____
IBAN : _____
BIC : _____

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, GARD TOURISME considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Aucune avance ne sera versée.

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

(1) Date et signature originales

Code principal	Description
79341200-8	Services de gestion publicitaire
79341100-7	Services de conseils en publicité

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Signature électronique du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR GARD TOURISME

La présente offre est acceptée

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

(1) Date et signature originales

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET :Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			